



Syndicat des Intercommunalités  
de la Vallée du Thérain  
20bis Avenue de la libération  
60510 Bresles  
Tel: 03 44 02 10 55  
contact@sivt-therain.fr

Bresles, le 05 Juin 2023

Mesdames et Messieurs  
les délégués Titulaires  
du SIVT

J'ai l'honneur de vous inviter à une réunion du Conseil Syndical qui aura lieu le

**Mardi 13 juin 2022 à 18h30**

**Dans les locaux du SIVT à Bresles**

**20b Avenue de la Libération 60510 BRESLES**

**Ordre du jour :**

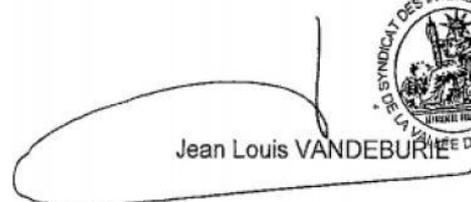
- 1) Approbation du compte rendu de la dernière réunion
- 2) Demande d'aide FEDER – plan de financement du programme de restauration de la continuité écologique 2021/2022
- 3) Demande d'aide FEDER – plan de financement du programme de travaux de restauration de la continuité écologique à Beauvais
- 4) Mise en place du prélèvement automatique pour les factures ORANGE

Compte-rendu des délégations d'attribution du Président ;

Vie de la Vallée

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président

  
Jean Louis VANDEBURIE



**En cas d'empêchement, je vous prie de bien vouloir en aviser le SIVT  
par mail : [contact@sivt-therain.fr](mailto:contact@sivt-therain.fr)**

**Le S.I.V.T comprend les intercommunalités de :**

CA du Beauvaisis, CC Thelloise,, CC du Clermontois, CA Creil Sud Oise, CC de la Picardie Verte,  
CC du Pays de Bray, CC de l'Oise Picarde, CC des Sablons et la CC des 4 rivières.

## Réunion du 13 juin 2023

### 1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION :

Le Conseil Syndical,

**Après délibération, à (l'unanimité, pour, contre, abstentions),**

DECIDE,

D'adopter après en avoir pris connaissance le compte rendu de la dernière réunion du 23/03/2023

### 2- Demande d'aide FEDER – plan de financement du programme de restauration de la continuité écologique 2021/2022

La réalisation des consultations des entreprises dans le cadre des plusieurs opérations de restauration de continuité écologique étant terminé, une présentation du plan de financement pour les actions suivantes qui seront engagées est faite :

Etude sur les deux ouvrages de Beauvais – Cout de l'opération : **77 435.40€ TTC**

Etude sur les deux ouvrages d'Héricourt sur Thérain – Cout de l'opération : **21 600€ TTC**

Etude complémentaire sur le seuil de Mouy : **10 500€ TTC**

Etude de maîtrise d'œuvre à Rochy condé : **8 160€ TTC**

Etude Géotechnique G2 AVP à Rochy condé : **7 092.00€ TTC**

Reprise des travaux de restauration de la continuité écologique sur le seuil de Mouy : **62 114.15€ TTC**

Travaux de restauration de la continuité écologique sur les deux moulins de Rochy condé : Cout de l'opération : **159 009,51€ TTC**

Ainsi le plan de financement est le suivant :

Montant global du projet : **345 911.06€ TTC**

Montant de l'aide demandée à Agence de l'Eau Seine Normandie : **299 550,41€ TTC soit 86,6%**

Montant de l'aide– Europe Fonds FEDER (Région Haut de France) : **46 360,65€ TTC soit 13,4%**

Autofinancement du Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain : **0€ TTC soit 0%**

Le Conseil Syndical,

**Après délibération, à (l'unanimité, pour, contre, abstentions),**

DECIDE,

- D'approuver le plan de financement présenté
- D'autoriser M. le Président à engager les actions et à signer tout acte en lien avec les opérations.

### 3- Demande d'aide FEDER – plan de financement du programme de travaux de restauration de la continuité écologique à Beauvais

La réalisation des consultations des entreprises dans le cadre des opérations de restauration de continuité écologique sur les ouvrages de Beauvais étant terminé, une présentation du plan de financement pour les actions qui seront engagées est faite :

Etude Géotechnique G2 AVP : **3 360.00€ TTC**

Travaux de restauration de la continuité écologique sur les deux ouvrages de Beauvais – Cout de l'opération : **919 865.04€ TTC**

---

***Le S.I.V.T comprend les intercommunalités de :***

*CA du Beauvaisis, CC Thelloise,, CC du Clermontois, CA Creil Sud Oise, CC de la Picardie Verte, CC du Pays de Bray, CC de l'Oise Picarde, CC des Sablons et la CC des 4 rivières.*

Ainsi le plan de financement est le suivant :

Montant global du projet : **923 225.04€ TTC**

Montant de l'aide demandée à Agence de l'Eau Seine Normandie : **715 841,86€ TTC soit 77.04%**

Montant de l'aide– Europe Fonds FEDER (Région Haut de France) : **207 383,18€ TTC soit 22,46%**

Autofinancement du Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain : **0€ TTC soit 0%**

Le Conseil Syndical,

**Après délibération, à (l'unanimité, pour, contre, abstentions),**

DECIDE,

- D'approuver le plan de financement présenté
- D'autoriser M. le Président à engager les actions et à signer tout acte en lien avec les opérations.

#### **4- Mise en place du prélèvement automatique pour les factures ORANGE**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Syndical qu'il y a lieu de délibérer sur les dépenses pouvant être payées sans ordonnancement, sans ordonnancement préalable ou avant service fait et propose la dépense suivante :

- o Les abonnements et consommations de téléphone fixe, téléphone portable et internet.
- En application de l'arrêté du 16 février 2015 fixant les dépenses des collectivités territoriales, de leurs établissements publics et des établissements publics de santé pouvant être payées sans ordonnancement, sans ordonnancement préalable ou avant service fait.
- Les pièces justificatives en cause sont celles mentionnées dans la liste prévue par l'article D.1617-19 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Syndical,

**Après délibération, à (l'unanimité, pour, contre, abstention),**

DECIDE,

- D'approuver le paiement sans ordonnancement, sans ordonnancement préalable ou avant service fait de la dépense suivante :
  - o Les abonnements et consommations de téléphone fixe, téléphone portable et internet.
- D'autoriser M. le Président à engager les actions et à signer tout acte en lien avec l'opération.

---

***Le S.I.V.T comprend les intercommunalités de :***

*CA du Beauvaisis, CC Thelloise,, CC du Clermontois, CA Creil Sud Oise, CC de la Picardie Verte,  
CC du Pays de Bray, CC de l'Oise Picarde, CC des Sablons et la CC des 4 rivières.*

## **POUVOIR :**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
donne pouvoir à Monsieur ou Madame

\_\_\_\_\_ afin de me représenter à la réunion du conseil syndical, convoqué pour le mardi 13 juin 2023 et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes, signer tous documents et plus généralement faire le nécessaire. Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(porter à la main BON POUR POUVOIR et signer)